



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE LUNDI 1^{er} Février 2010 au siège de l'A.S.U.L



Clubs Présents :

- A.S.U.L - Aviron Club Vienne S/Romain - Aviron Majolan - Aviron Nautique de Lyon
- Aviron Nautique de Villefranche - Cercle de l'Aviron de Lyon- Aviron Décinois - SN Condrieu
- SN Loire sur Rhône

Club Excusé :

- CUBLIZE - Lac des Sapins



Clubs Non-Excusés :

- UN Saint Fons - Aviron Club de Lyon Caluire

- A la demande du président, une minute de silence a été observée en la mémoire des collègues, amis, rameurs de la région qui nous ont quittés l'an dernier.



- Il rappelle également et félicite l'arrivée de Denis MASSIGLIA à la tête du C.N.O.S.F

Et remercie la présence de Jean-Claude JOUANNO, président du C.D.O.S et de son vice-président.



I. Rapport moral du Président : Michel MATHEY (document archivé)

Vote : Contre : 0
Abstention : 0

Le rapport moral du président est adopté à l'unanimité.

II. Rapport d'activités (document archivé) Présenté par André LOMBA

Vote : Contre : 0
Abstention : 0

Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité en tenant compte de la remarque suivante :

- Claudine ROSSET, présidente de l'AV MAJOLAN rappelle que la manifestation de Vital Sport à Bron n'a pas été citée dans les différentes manifestations.



III. Rapport commission sportive (document archivé) Présenté par Yves VELLUTINI

Vote : Contre : 0
Abstention : 0

Le rapport de la commission sportive est adopté à l'unanimité en tenant compte des remarques suivantes :

- Quelques responsables de clubs ont fait remarquer que certains résultats ne figuraient pas dans la liste énumérée. Ces anomalies seront prise en compte et corrigées dans le document archivé
- Yves VELLUTINI et quelques dirigeants ont mis en évidence l'élite vieillissante et les problèmes de relève pour les années à venir.



Espace Départemental des Sports
COMITE D'AVIRON DU RHONE
8 bis, rue Thévenet - 69004 LYON
Tél: 0 472 001 125

E mail: CD69@club.avironfrance.fr - Site: <http://www.aviron-rhone.org>
SIRET : 434 264 586 00018 - APE : 926C
Association sportive déclarée loi 1901

IV. **Rapport commission communication/développement** (document archivé)
Présenté par Daniel PEDRINIS

Vote : Contre : 0
Abstention : 0

Le rapport de la commission communication/développement est adopté à l'unanimité en tenant compte des remarques suivantes :

- Daniel PEDRINIS demande aux présidents de clubs de lui communiquer le nombre de licences « A » en distinguant « Loisirs » et « Compétition ».
- Le projet de création de site de pratique à Givors a suscité une remarque de la part de Stéphane GALAMAND donnant la préférence à GRIGNY où il y a plus de potentialité qu'à GIVORS et ajoute qu'il faudrait mieux aider les clubs existants au lieu de créer des nouveaux sites ciblant la même population.

Le Président, dans sa réponse, souligne que la municipalité de GIVORS semble intéressée par le projet aviron, qu'il serait dommage de laisser de côté cette opportunité.

Potentiellement cela ne devrait pas gêner l'existence des clubs voisins si l'on compare cette situation à l'implantation des clubs de CALUIRE (Trois structures sur 2,5 km)

V. **Rapport financier** (document archivé) Présenté par André GUILLERMAND

Vote : Contre : 0
Abstention : 0

Le rapport financier est adopté à l'unanimité en tenant compte des remarques suivantes :

- Il a été demandé à ce que le tableau du Budget Prévisionnel ait la même présentation que le tableau du Bilan d'Exercice et du Compte d'Exploitation.
- Patrick GOLLNISCH demande des explications sur le montant du traitement et les conditions de recrutement de la salariée du CDAR.

Daniel PEDRINIS a répondu aux questions relatives à ce sujet (type de contrat CAE, à durée déterminée renouvelable 3 fois pendant 24 mois maximum sachant que le montant brut du salaire est pris en charge à 90% par l'état. Le solde à la charge du CDAR sera ventilé dans les fiches actions CNDS.

Le rapport des vérificateurs aux comptes : Stéphane GALAMAND et Bernard COTE attestent que la comptabilité du CDAR est tenue avec rigueur et clarté, que la vérification des dépenses ne donne lieu à aucune remarque particulière.

Bernard, n'ayant put se rendre à la convocation du trésorier pour la vérification des comptes, est arrivé tôt avant la séance, il a pu réaliser la vérification des comptes dans de bonnes conditions.

Stéphane souligne l'évolution de la tenue de trésorerie qui est passée de tenue simple à une tenue en conformité au plan comptable associatif.

Ils donnent le quitus au rapport financier de l'année 2009.

VI **Cotisations 2010/2011**

Il est rappelé que la saison 2009/2010, n'a pas subi de majoration.

En ce qui concerne l'a saison 2010/2011, il est proposé :

Partie fixe : majoration 0 %
Partie variable : majoration +0,25 €

Soit le calcul de la cotisation 2010/2011 comme suit :

A) Partie fixe : 150 €
B) Partie variable : 1 €/licences

Vote : Contre : 0
Abstention : 0

VII **Budget Prévisionnel** (document archivé) Présenté par André GUILLERMAND

Vote : Contre : 0
Abstention : 0

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

VIII Aide aux clubs (document archivé) Présenté par Sébastien OLLIER

Vote : Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport aide aux clubs est adopté à l'unanimité en tenant comptes des remarques suivantes :

- Patrick GOLLNISCH et Patrick JOMAIN font remarquer que l'on augmente les cotisations alors que l'aide aux clubs est réduite de 50%.

Des explications ont été apportées par S. OLLIER, le président et le trésorier en particulier sur le déplacement des aides qui correspondent à un fonctionnement plus équitable, sachant que 3 structures bénéficiaient de 80 % du montant total des aides, ce qui laisse à penser que le système devient pervers. Si les actions des 12 clubs du Rhône vont en direction du nouveau barème des aides, **le montant global attribué pourrait atteindre les 11 570 €.**

Comme il est peu probable que la totalité des clubs puisse s'inscrire dans cette logique, la ligne prévisionnelle de ce point de trésorerie est fixé à 5 900 €. L'augmentation des licences, a été revue uniquement sur la partie variable

Le président Michel MATHEY remercie la présence de Monsieur JOUANNO président du CDOS et lui donne la parole.

Le président J-C JOUANNO se félicite d'avoir assisté à cette assemblée générale où tous les acteurs du comité ont eu de vraies discussions, des débats pour la valorisation de cette discipline olympique.

Il souhaite le développement de futurs sites de pratique.

Il laisse entendre également que le CNDS allait subir des changements dans les années à venir en donnant la priorité à la cohésion sociale : emploi, projet en commun et très complexe.

Sur le plan sportif à moyen terme, une partie importante du CNDS sera attribuée aux clubs créant des emplois.

J-C JOUANNO Président du COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF, annonce que Michel MATHEY a été élu à l'unanimité à la commission départementale du CNDS.

Questions diverses / Elections

Deux membres du Comité Directeur pour des raisons d'indisponibilité, ont été amenés à laisser leur siège d'élu, ainsi que Sébastien OLLIER secrétaire général, pour des raisons professionnelles, quittera son poste dès la fin de saison 2010, et qui ont entraîné des vacances de 3 sièges.

Deux sièges ont été sollicités successivement par Jean Philippe GUISSÉPIN et Geoffroy BONNET qui ont été soumis au vote :

Contre : 0

Abstention : 1

Ces nouveaux élus sont convoqués à la prochaine réunion du Comité Directeur pour être Cooptés et votés.

Le secrétaire Général
Sébastien OLLIER



Le Secrétaire Général adjoint
André LOMBA

